

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023

Documents mis en ligne le 13 novembre 2023

23-11-194

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 26 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois, le six novembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué, Valérie VOGIN, Conseillère municipale déléguée

Absents :

Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY, Jean-Philippe LE GAL pouvoir à Philippe BUISSON, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Gabi HÖPER pouvoir à Thierry MARTY, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Christophe DARDENNE pouvoir à Edwige NOMDEDEU, Laurence GARREAU pouvoir à Agnès SEJOURNET,

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

COMMUNICATION DES DECISIONS

COMMUNICATION DES DÉCISIONS

En application de la délibération du 25 mai 2020, le Conseil municipal de Libourne a délégué à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

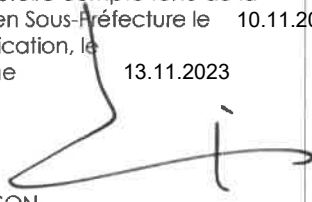
Conformément à l'article L.2122-23, Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la liste des décisions qu'il a été amené à prendre.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le 10.11.2023
et de la publication, le
Fait à Libourne 13.11.2023

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

COMMUNICATION DES DECISIONS

✓ **Direction Générale des Services**

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais réels prévus à l'article L. 2123-18 du code général des collectivités territoriales	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Nogent-le-Rotrou (voyage d'étude pour le projet de l'Unité d'instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile)	Philippe Buisson	-----	Les 27 et 28 septembre 2023	Laurence Rouède
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Nogent-le-Rotrou (voyage d'étude pour le projet de l'Unité d'instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile)	Jean-Philippe LE GAL	-----	Les 27 et 28 septembre 2023	Philippe Buisson
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Paris (participation au Conseil d'Administration de l'Association des Villes de France et au Comité Directeur de l'association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité)	Philippe Buisson	-----	Les 3 et 4 octobre 2023	Laurence Rouède
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Bordeaux – Conseil Départemental de la Gironde (participation à une réunion portant sur la gestion des nappes profondes en Gironde)	Denis Sirdey	-----	Le 17 octobre 2023	Philippe Buisson
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Paris (participation au Congrès de la SMACL)	Denis Sirdey	-----	Le 18 octobre 2023	Philippe Buisson

✓ **Direction Administrative et Financière**

Service juridique

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans	Décision	Convention d'occupation du domaine public - mise à disposition d'une salle à la Maison des associations	La Maison Ukrainienne	-----	1 an à partir du 1 ^{er} septembre 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation du domaine public - mise à disposition d'une salle à la Maison des Associations	Association Ailes	-----	3 ans à compter du 1 ^{er} septembre 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention de domiciliation – domiciliation du siège social et domiciliation postale de l'association à la Maison des Associations	Association Libourne Accueil	-----	1 an à compter du 15 septembre 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation du domaine public - mise à disposition d'une salle à la Maison des Associations	Association Médiation Mieux Etre (AMME)	-----	3 ans à partir du 1 ^{er} septembre 2023	Antoine Le Ny

Service des Finances

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux	Décision	Modification de la régie universelle (éducation, restauration, sports, conservatoire de musique, école d'arts plastiques)	-----	-----	-----	Denis Sirdey
	Décision	Nomination d'un régisseur titulaire et des mandataires suppléants – régie de recettes « Fourrière automobile municipale	-----	-----	-----	Denis Sirdey
	Décision	Acte constitutif de la régie de recettes nommée « régie unique du domaine public »	-----	-----	-----	Denis Sirdey

✓ Direction de la Citoyenneté

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Décision	Création d'une concession perpétuelle (3.9 m ²) – Cimetière de Quinault	-----	2 331 €	A compter du 1 ^{er} août 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Création d'une concession perpétuelle (6 m ²) – Cimetière de Quinault	-----	3 591 €	A compter du 3 août 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2 m ²)– Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 31 juillet 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (2 m ²)– Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 21 août 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Création d'une concession perpétuelle (6 m ²) – Cimetière de Quinault	-----	3 591 €	A compter du 23 août 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Création d'une concession décennale (2m ²) - Cimetière de Quinault	-----	213 €	A compter du 28 août 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession trentenaire (3.10m ²)– Cimetière de Quinault	-----	783 €	A compter du 26 septembre 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession décennale (1 m ²)– Cimetière de Quinault	-----	603 €	A compter du 28 novembre 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Création d'une concession trentenaire (3.10m ²)– Cimetière de Quinault	-----	806 €	A compter du 8 septembre 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Création d'une concession de quinze ans (2m ²) - Cimetière de Quinault	-----	320 €	A compter du 11 septembre 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Création d'une concession trentenaire (3.10m ²)– Cimetière de Quinault	-----	806 €	A compter du 21 septembre 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Création d'une concession de quinze ans (2m ²) - Cimetière de Quinault	-----	320 €	A compter du 28 septembre 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Création d'une concession trentenaire (1 m ²)– Cimetière de Quinault	-----	1 171 €	A compter du 2 octobre 2023	Jean-François le Strat

Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Décision	Création d'une concession de quinze ans (2m ²) - Cimetière de Quinault	-----	320€	A compter du 2 octobre 2023	Jean-François le Strat
	Décision	Renouvellement d'une concession trentenaire (3.10m ²) - Cimetière de Quinault	-----	806 €	A compter du 9 septembre 2023	Jean-François le Strat

La liste des marchés publics est annexée à la délibération et à ce présent tableau (Denis Sirdey)

Communication des marchés signés depuis le 29 septembre 2023

N° de marché	Intitulé	Montant (H.T)	Montant (TTC)	Titulaire
2022L37	Ecole élémentaire Jules Steeg – Aménagement paysager et biodiversité Phase I Avenant 1 : Travaux complémentaires	9 100.00 €	10 920.00 €	Entreprise TARDY
2021L03	Assistant à maîtrise d'ouvrage pour la gestion et évolution du patrimoine EP, SLT et ouvrages urbains connectés de la Ville de Libourne Avenant 2 : Prolongation mission AMO pour le Poste G6 : Proposition de solutions innovantes connectées, dans le cadre de la promotion et du programme économique, touristique, social et environnemental du marché global de performance de performance relatif aux installations d'éclairage public, d'illuminations, de signalisation lumineuse tricolore et des ouvrages urbains connectés de La Ville de Libourne.	20 000.00€	24 000.00€	SECTEUR (Mandataire du groupement)